

## SEANCE D'INSTALLATION DU 25 AOÛT 2015

---

Président : M. Jean FONTAINE  
Vice-président : M. Yves PAGE  
Secrétaire : Mme Bénédicte MARMY  
Membres : M. Alain MATHIEU, M. Muharrem TEMEL

### Sont présents :

M. Thierry AESCHBACHER, M. Thierno BARRY, Mme Vally CARTER, Mme Martine CASUTT, M. Nicolas CLEMENCE, M. Michele COLLEONI, M. Armando COUTO, M. Thierry DEROBERT, Mme Monica DE VECCHI, M. Christian FLURY, M. Thierry FRANCIOLI, Mme Corinne GACHET CREFFIELD, Mme Sandrine GILLIERON, Mme Virginie GLASSEY, Mme Laure GRIVET, M. Christian HAAS, M. Eric MAUGUE, Mme Bénédicte MONTANT, M. Julien NUROCK, M. André PYTHON, M. Steeve RAY, M. Kevin REICHENBACH, M. Bruno REOLON, M. Jean-Daniel REYMOND, Mme Céline ROSSELET, Mme Nancy RUERAT, M. Damien SIDLER, M. Martial VAN DER LINDEN, Mme Nathalie VERGAIN, Mme Olga VILLARRUBIA, M. Cédric VINCENT

Excusé : M. Roger GOLAY

Assistent à la séance : M. Frédéric RENEVEY, Maire  
M. Damien BONFANTI,  
M. Stéphane LORENZINI, Conseillers administratifs  
Mme Odile DE GARRINI, Secrétaire générale  
Mme Erika CRISAFULLI, secrétaire

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Photo de groupe
- 2) Lecture par le doyen d'âge de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015 p. 2
- 3) Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge p. 3
- 4) Election du Président du Conseil municipal p. 4
- 5) Prestation de serment du doyen d'âge p. 4
- 6) Election des autres membres du Bureau du Conseil municipal p. 6
  - Vice-président, Secrétaire, 2 membres
- 7) Nomination des diverses commissions :
  - Fixation des commissions p. 6
  - Fixation de l'effectif des commissions p. 7
  - Nomination des membres p. 7

**Séance d'installation du 25 août 2015****8) Désignation des représentants du Conseil municipal à : p. 9**

- Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (5)
- Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5)
- Commission consultative du Fonds d'art visuel (1)
- Fondation communale immobilière (5)
- Conseil consultatif de Lancy Médias (5)

**9) Communications du Conseil administratif p. 10**

\* \* \* \* \*

**1) PHOTO DE GROUPE**  

---

**2) LECTURE PAR LE DOYEN D'ÂGE DE L'ARRÊTE DU CONSEIL D'ETAT VALIDANT LES ELECTIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 19 AVRIL 2015**  

---

M. VAN DER LINDEN : de cette auguste assemblée, il me revient de donner les opérations de cette séance d'installation du Conseil municipal. Je voudrais souhaiter la bienvenue à toutes et à tous et aux nombreuses personnes du public, merci d'être là.

La première chose, je me dois de vous lire l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 19 avril 2015.

*(Lecture de l'arrêté)*

*« Le Conseil d'Etat,*

*Vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140, de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;*

*Vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;*

*Vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 2015 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'avis officielle du vendredi 24 avril 2015 ;*

*Attendu qu'un recours a été interjeté le 30 avril 2015 contre l'arrêté constatant les résultats de l'élection du conseil municipal de la commune de Lancy auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice ;*

*Que, de ce fait, le Conseil d'Etat n'a validé que partiellement l'élection des conseils municipaux par arrêté du 6 mai 2015, publié dans la Feuille d'avis officielle du 8 mai 2015 ;*

*Que, par arrêt du 22 mai 2015, la chambre constitutionnelle de la Cour de justice a rejeté le recours précité (ACST/11/2015) ;*

## Séance d'installation du 25 août 2015

*Que cet arrêt n'a fait l'objet d'aucun recours auprès du Tribunal fédéral dans le délai légal et qu'il est par conséquent devenu définitif ;*

*Que l'élection du Conseil municipal de la commune de Lancy, du 19 avril 2015, peut dès lors être validée,*

### **Arrête :**

*L'élection du conseil municipal de la commune de Lancy, du 19 avril 2015, est validée.*

### **3) PRESTATION DE SERMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ENTRE LES MAINS DU DOYEN D'ÂGE**

M. VAN DER LINDEN : je vous invite toutes et tous à vous lever, ainsi que le public.

*(Lecture de la formule du serment)*

*« Je jure ou je promets solennellement :*

*d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*

*d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

M. VAN DER LINDEN : chaque Conseiller, à l'appel de son nom, lève la main droite et répond par les mots « je le jure » ou « je le promets ». Il est pris acte de son serment.

|                                          |                                  |
|------------------------------------------|----------------------------------|
| AESCHBACHER Thierry – je le promets      | MATHIEU Alain – je le promets    |
| BARRY Thierno – je le promets            | MAUGUE Eric – je le promets      |
| CARTER Vally – je le promets             | MONTANT Bénédicte – je le jure   |
| CASUTT Martine – je le jure              | NUROCK Julien – je le jure       |
| CLEMENCE Nicolas – je le promets         | PAGE Yves – je le promets        |
| COLLEONI Michele – je le jure            | PYTHON André – je le jure        |
| COUTO Armando – je le promets            | RAY Steeve – je le promets       |
| DEROBERT Thierry – je le promets         | REICHENBACH Kevin – je le jure   |
| DE VECCHI Monica – je le jure            | REOLON Bruno – je le jure        |
| FLURY Christian – je le promets          | REYMOND Jean-Daniel – je le jure |
| FONTAINE Jean – je le promets            | ROSSELET Céline – je le promets  |
| FRANCIOLI Thierry – je le jure           | RUERAT Nancy – je le promets     |
| GACHET CREFFIELD Corinne – je le promets | SIDLER Damien – je le promets    |
| GILLIERON Sandrine – je le promets       | TEMEL Muharrem – je le promets   |
| GLASSEY Virginie – je le jure            | VERGAIN Nathalie – je le jure    |
| GRIVET Laure – je le promets             | VILLARRUBIA Olga – je le jure    |
| HAAS Christian – je le jure              | VINCENT Cédric – je le promets   |
| MARMY Bénédicte – je le jure             |                                  |

## Séance d'installation du 25 août 2015

### 4) ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

---

M. VAN DER LINDEN : y a-t-il des propositions ?

M. REOLON : le Mouvement citoyens genevois propose M. Jean FONTAINE à la fonction de Président du Conseil municipal.

*M. FONTAINE est élu par acclamation.*

M. VAN DER LINDEN : M. FONTAINE, je vous laisse ma place avec plaisir!

### 5) PRESTATION DE SERMENT DU DOYEN D'ÂGE

---

M. FONTAINE : M. VAN DER LINDEN, après lecture de la formule de serment, je vous prie de lever la main droite et de répondre par « Je le jure » ou « Je le promets ».

*« Je jure ou je promets solennellement :*

*d'être fidèle à la République et canton de Genève ;*

*d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

M. VAN DER LINDEN : je le promets.

M. FONTAINE : je passe maintenant aux salutations d'usage.

Merci M. VAN DER LINDEN pour votre prestation.

Monsieur le Doyen d'Age  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,  
Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,  
Madame la Secrétaire générale,  
Mesdames, Messieurs les collaborateurs de la commune,  
Mesdames, Messieurs, anciens collègues, habitantes et habitants de Lancy,

qui nous faites l'honneur d'être présents ce soir.

Je voudrais d'abord relever que cette séance d'installation du Conseil municipal se déroule dans des circonstances exceptionnelles.

Alors qu'il est de coutume que notre Conseil prête serment début juin, nous nous retrouvons dans cette salle à la fin août, après avoir été privés de participation officielle au cortège des Promotions et à la partie cérémoniale de notre Fête nationale.

## Séance d'installation du 25 août 2015

Conformément aux lois, l'élection de ce printemps a été contestée auprès des tribunaux, ce qui est un droit constitutionnel tout à fait respectable et démontre la solidité de nos institutions.

Le respect des minorités et des opinions différentes fait partie intégrante de notre démocratie, c'est pourquoi nous devons nous réjouir que la justice ait vérifié attentivement le bon fonctionnement de cette dernière élection.

Ce jour est également important pour le Conseil municipal de Lancy qui entame une nouvelle législature de cinq ans.

Je formule le souhait que le respect de l'opinion d'autrui, la tolérance et l'ouverture d'esprit seront les valeurs que ce Conseil mettra en pratique, comme cela l'a presque toujours été.

N'oublions jamais que les conseillers municipaux ont reçu une délégation de pouvoir de la part des citoyennes et citoyens de notre Commune.

Nous sommes les représentants qui devons travailler au bien commun, indépendamment des idéologies et des opinions que nous avons tous.

J'espère que le renvoi d'office en commission ou la mise de côté systématique d'idées ou de textes parlementaires à cause de l'origine politique de leur auteur ne sera plus balayée, comme, à mon avis personnel, ce fut maintes fois le cas lors de la précédente législature.

Nous sommes collègues et non pas ennemis, et ce même si nos opinions divergent.

Seules les bonnes idées sont importantes et c'est ensemble que nous devons œuvrer pour le bien de Lancy.

Les défis qui se présentent à notre commune sont nombreux avec des projets importants comme le PAV, pour n'en citer qu'un.

Dans notre commune, trop de nos habitants doivent affronter des difficultés importantes, qu'il s'agisse du travail, de la santé ou autre.

C'est en se serrant les coudes que nous arriverons tous ensemble à améliorer notre qualité de vie, par un travail de proximité qui est le propre d'une municipalité.

Les habitantes et habitants de Lancy attendent beaucoup de leurs autorités municipales. C'est pourquoi nous devons être à la hauteur de ces exigences légitimes.

Je me répète, je ne doute pas qu'ensemble, malgré nos différences d'opinions politiques, nous aurons à cœur de travailler, pour le bien de communiers.

Pour ma part, né au Petit-Lancy au chemin de la Caroline, puis domicilié depuis l'âge de 8 ans aux confins de la commune dans le quartier de Grange-Collomb, c'est une fierté toute particulière que de pouvoir assumer cette haute fonction municipale.

Je remercie les électrices et électeurs, ainsi que les collègues de mon parti, le MCG, qui m'ont permis d'occuper cette place ce soir.

Je le ferai au mieux et vous remercie encore et d'ores et déjà de la confiance que vous m'accordez.

**Séance d'installation du 25 août 2015**

Je conclurais par cette maxime qui m'est chère...Vive Lancy, vive Genève et vive la Suisse.

*L'assemblée applaudit.*

**6) ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Vice-président, Secrétaire, 2 membres**

---

M. FONTAINE : élection au poste de Vice-présidence.

M. AESCHBACHER : le groupe Libéral-Radical propose M. Yves PAGE à la vice-Présidence.

M. FONTAINE : élection au poste de Secrétaire.

Mme CASUTT : le parti démocrate-chrétien propose Mme Bénédicte MARMY comme Secrétaire.

M. FONTAINE : élection de deux membres du Bureau.

M. SIDLER : les Verts proposent M. Alain MATHIEU.

Mme ROSSELET : le groupe Socialiste propose M. Muharrem TEMEL.

*Ces différentes personnes sont élues par acclamation.*

**7) NOMINATION DES DIVERSES COMMISSIONS**  
**Fixation des commissions**  
**Fixation de l'effectif des commissions**  
**Nomination des membres**

---

***Fixation des commissions***

M. FONTAINE : sur proposition du Conseil administratif et en accord avec les représentants des partis politiques au sein du Conseil municipal, les commissions suivantes sont prévues pour la législature 2015 - 2020 :

- Administration et affaires économiques
- Sociale
- Aménagement du territoire
- Culture
- Développement durable
- Finances et logement
- Sécurité
- Sports
- Travaux et constructions

## Séance d'installation du 25 août 2015

### *Fixation de l'effectif des commissions*

Suite à la rencontre avec les chefs de groupe au sein du Conseil municipal, l'effectif des commissions a été revu et proposé comme suit :

Les commissions suivantes seront composées de 13 membres, soit 3 MCG, 3 PDC, 3 S, 2 V, 2 PLR :

- Aménagement du territoire
- Finances et logement
- Sociale
- Travaux et constructions

De 12 membres, soit 3 MCG, 3 PDC, 2 S, 2 V, 2 PLR, pour la Commission de la sécurité

Les commissions restantes seront composées de 10 membres, soit 2 représentants par parti :

- Administration et affaires économiques
- Culture
- Développement durable
- Sports

### *Nomination des membres*

Nous allons maintenant parcourir les neuf commissions. Je propose aux chefs de groupes de nous faire partager les propositions des Conseillères et Conseillers de leur parti qui vont siéger dans les commissions. Nous commençons par les commissions constituées de 13 membres :

#### **Commission de l'aménagement du territoire - Dicastère de M. BONFANTI**

Socialiste : Nicolas CLEMENCE, Eric MAUGUE, Martial VAN DER LINDEN

Les Verts : Laure GRIVET, Damien SIDLER

PDC : Christian HAAS, Martine CASUTT, Monica DE VECCHI

PLR : Bénédicte MONTANT, Thierry DEROBERT

MCG : Christian FLURY, André PYTHON, Jean FONTAINE

#### **Commission sociale - Dicastère de M. RENEVEY**

Socialiste : Vally CARTER, Thierno BARRY, Céline ROSSELET

Les Verts : Laure GRIVET, Sandrine GILLIERON

PDC : Nathalie VERGAIN, Monica DE VECCHI, Corinne GACHET CREFFIELD

PLR : Yves PAGE, Cédric VINCENT

MCG : Armando COUTO, Bruno REOLON, Julien NUROCK

## **Séance d'installation du 25 août 2015**

### **Commission des finances et logement - Dicastère de M. LORENZINI**

Socialiste : Vally CARTER, Thierno BARRY, Céline ROSSELET  
Les Verts : Olga VILLARRUBIA, Alain MATHIEU  
PDC : Jean-Daniel REYMON, Bénédicte MARMY, Michele COLLEONI  
PLR : Cédric VINCENT, Thierry AESCHBACHER  
MCG : Roger GOLAY, Jean FONTAINE, Armando COUTO

### **Commission des travaux et constructions - Dicastère de M. LORENZINI**

Socialiste : Muharrem TEMEL, Thierno BARRY, Nancy RUERAT  
Les Verts : Sandrine GILLIERON, Steeve RAY  
PDC : Nathalie VERGAIN, Corinne GACHET CREFFIELD, Virginie GLASSEY  
PLR : Thierry DEROBERT, Thierry AESCHBACHER  
MCG : Jean FONTAINE, Thierry FRANCIOLI, Kevin REICHENBACH

### **Commission de la sécurité - Dicastère de M. RENEVEY**

Socialiste : Vally CARTER, Céline ROSSELET  
Les Verts : Sandrine GILLIERON, Damien SIDLER  
PDC : Christian HAAS, Nathalie VERGAIN, Bénédicte MARMY  
PLR : Yves PAGE, Cédric VINCENT  
MCG : Thierry FRANCIOLI, Christian FLURY, Julien NUROCK

### **Commission de l'administration et affaires économiques - Dicastère de M. LORENZINI**

Socialiste : Eric MAUGUE, Nancy RUERAT  
Les Verts : Olga VILLARRUBIA, Alain MATHIEU  
PDC : Jean-Daniel REYMOND, Michele COLLEONI  
PLR : Thierry DEROBERT, Thierry AESCHBACHER  
MCG : Bruno REOLON, Julien NUROCK

### **Commission de la culture - Dicastère de M. LORENZINI**

Socialiste : Martial VAN DER LINDEN, Nicolas CLEMENCE  
Les Verts : Laure GRIVET, Steeve RAY  
PDC : Christian HAAS, Corinne GACHET CREFFIELD  
PLR : Bénédicte MONTANT, Thierry DEROBERT  
MCG : Roger GOLAY, Kevin REICHENBACH

### **Commission du développement durable- Dicastère de M. BONFANTI**

Socialiste : Eric MAUGUE, Nicolas CLEMENCE  
Les Verts : Olga VILLARRUBIA, Alain MATHIEU  
PDC : Virginie GLASSEY, Martine CASUTT  
PLR : Cédric VINCENT, Yves PAGE  
MCG : André PYTHON, Kevin REICHENBACH

**Séance d'installation du 25 août 2015****Commission des sports - Dicastère de M. RENEVEY**

Socialiste : Muharrem TEMEL, Nancy RUERAT

Les Verts : Steeve RAY, Damien SIDLER

PDC : Bénédicte MARMY, Michele COLLEONI

PLR : Yves PAGE, Thierry AESCHBACHER

MCG : Bruno REOLON, Thierry FRANCIOLI

Je précise que la Commission sociale, lors de sa première séance, devra désigner un représentant du Conseil municipal pour :

- les centres de loisirs,
- les terrains d'aventures,
- les maisons de quartier

Je vous propose de valider l'ensemble de ces nominations par des applaudissements.

Je rappelle que l'élection aux postes des présidences et des vice-présidences des commissions se fera lors de la première séance de chacune de celles-ci.

- 8) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL A**  
**Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (5)**  
**Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5)**  
**Commission consultative du Fonds d'art visuel (1)**  
**Fondation communale immobilière (5)**  
**Conseil consultatif de Lancy Médias(5)**
- 

**Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (5 personnes) :**

Les Verts : Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN

PLR : M. Thierry AESCHBACHER

MCG : Mme Lucia BARBEY

Socialiste : M. Daniel HAUENSTEIN

PDC : M. Simon ANTICH

**Commission d'exploitation du stade de Lancy-Florimont (5 personnes) :**

Socialiste : Mme Nancy RUERAT

Les Verts : M. Husein TEMEL

PDC : M. Laurent BRUN

PLR : M. Yves PAGE

MCG : Mme Christine BEUN

**Séance d'installation du 25 août 2015****Commission consultative du Fonds d'art visuel (1 personne) :**

MCG : M. Jean FONTAINE

**Fondation communale immobilière (5 personnes) :**

Socialiste : M. Thierno BARRY

Les Verts : M. Alain MATHIEU

PDC : Mme Martine CASUTT

PLR : M. Cédric VINCENT

MCG : M. Roger GOLAY

**Conseil consultatif de Lancy Médias (5 personnes) :**

Socialiste : M. Martial VAN DER LINDEN

Les Verts : Mme Olga VILLARRUBIA

PDC : M. Christian HAAS

PLR : M. Thierry DEROBERT

MCG : M. Kevin REICHENBACH

*Ces nominations sont confirmées par des acclamations.*

**9) COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

---

M. RENEVEY :

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les cadres et collaborateurs de l'administration municipale,  
Mesdames et Messieurs membres du public,

J'ai le plaisir en tant que Maire et doyen de ce Conseil – eh oui, tout arrive ! – de vous adresser quelques mots en ce début de législature une fois l'angoisse du recours désormais derrière nous.

Je tiens, tout d'abord, à adresser aux membres de ce Conseil municipal nouvellement élu, tous mes vifs remerciements pour vous engager au service de la collectivité. Ces félicitations s'adressent d'ailleurs à mes deux nouveaux collègues avec qui je me réjouis de collaborer. Ce n'est pas une charge si légère que celle de conseiller municipal pour qui la prend au sérieux mais elle est passionnante, vous vous en rendrez vite compte.

Nous tous, ici réunis, avons la lourde tâche de nous entendre, de trouver des compromis qui seront profitables à chacun et nous avons toutes et tous, collectivement mais aussi individuellement, la tâche, que dis-je, le devoir, de travailler dans le respect et l'écoute de chacun. Vous voilà dorénavant nantis de quelques pouvoirs mais surtout d'importantes responsabilités. Gardez cela en tête.

Je commence par vous informer de la composition du Conseil administratif pour la législature 2015-2020.

**Séance d'installation du 25 août 2015**

- Pour l'année 2015-2016, M. LORENZINI sera vice-Président, M. BONFANTI, Membre du Conseil administratif et j'ai l'honneur de prendre le titre de Maire.
- Pour 2016-2017, M. LORENZINI, Maire, M. BONFANTI, vice-Président et M. RENEVEY, Membre.
- Pour 2017-2018, M. BONFANTI, Maire, M. RENEVEY, vice-Président et M. LORENZINI, Membre.
- Pour 2018-2019, M. RENEVEY, Maire, M. LORENZINI, vice-Président et M. BONFANTI, Membre.
- Pour la dernière année, M. LORENZINI, Maire, M. RENEVEY, vice-Président et M. BONFANTI, Membre.

« Le destin conduit celui qui veut, il traîne celui qui ne veut pas » nous disait Cléanthe dans l'Antiquité. De nombreux enjeux se dessinent pour la commune que nous le souhaitons ou pas. La réforme des compétences entre le Canton et les communes, la modification de la péréquation intercommunale, les réformes de la fiscalité tant fédérale que cantonale, l'inévitable augmentation de la population lancéenne, tout cela se profile à l'horizon et nous devons faire front commun afin de résoudre ensemble ces vastes enjeux.

Quel avenir pour la commune souhaitons-nous ? Comment permettre d'accueillir de nouveaux habitants sans léser les habitants actuels ? Comment améliorer la qualité de vie des Lancéens ou, plus simplement, permettre aux plus démunis d'entre nous de relever la tête ? Comment renforcer la solidarité entre les jeunes générations et les plus anciennes ? Comment assurer la sécurité, le logement, l'emploi, le cadre de vie pour toutes et tous ?

Voilà les enjeux qui attendent nos deux Conseils. Pour notre part, nous souhaitons tout d'abord former une véritable équipe et travailler de manière plus transversale et collégiale qu'auparavant, sans jamais renier ce qui a été effectué jusqu'alors. Nous souhaitons, à travers quelques idées qui ne se veulent absolument pas exhaustives, dresser un tableau pointilliste – n'y voyez aucune critique de la politique culturelle lancéenne – de notre action pour ces cinq prochaines années dans nos dicastères respectifs.

- Continuer la politique active d'achats de terrains prioritairement dans les zones de développement existantes afin d'être partie prenante du développement de notre commune
- Profiter de l'élaboration du nouveau plan directeur communal pour améliorer la concertation avec les riverains et les associations de quartier lors de projets qui les touchent directement
- Continuer à pouvoir offrir, que ce soit par notre patrimoine existant ou par de nouvelles constructions, des logements aux loyers accessibles pour notre population
- Continuer notre politique ambitieuse de rénovation de nos bâtiments publics et notamment de nos écoles
- Renforcer les axes de mobilité douce dans les quartiers et diminuer le trafic des pendulaires

## Séance d'installation du 25 août 2015

- Réaliser une bonne liaison entre le Petit-Lancy et le Grand-Lancy en conjuguant les divers moyens de locomotion (bus, voitures, vélos, piétons)
- Veiller à assurer l'implantation harmonieuse du tram 15 au Grand-Lancy
- Permettre, en réorganisant l'Etat civil, la tenue de cérémonies de mariage ou de partenariat durant certains samedis
- Développer les offres d'apprentissage dans l'administration communale et soutenir les entreprises offrant des places de formation ou d'apprentissage
- Permettre l'accès aux plus jeunes à la culture par l'expression artistique
- Promouvoir des manifestations multiculturelles et soutenir les manifestations festives organisées par les associations
- Profiter des nouvelles opportunités offertes dans le domaine culturel par la nouvelle salle communale du Petit-Lancy pour diversifier notre offre culturelle
- Continuer une politique volontariste d'augmentation de places dans les espaces de vie infantine
- Créer un contrat de quartier au Petit-Lancy et développer celui du Grand-Lancy
- Maintenir le cap sur les prestations sociales dans une société qui se fragilise
- Favoriser la citoyenneté et la participation des jeunes
- Permettre au Megaron de devenir un véritable pôle de quartier à Lancy-Sud
- Développer un programme d'intégration communal pour les nouveaux arrivants dans la commune et notamment des migrants
- Renforcer les liens entre « prévention » et « répression » au niveau de la sécurité par une meilleure synergie entre les actions des services désormais dépendants du même magistrat
- Améliorer encore la sécurité par une plus grande proximité et une plus grande visibilité par une augmentation d'une part des horaires des agents et d'autre part par des campagnes de prévention largement médiatisées
- Développer de nouveaux canaux d'information afin d'informer davantage les habitants
- Diminuer notre empreinte sur l'environnement partout où l'influence communale est possible et notamment développer les énergies renouvelables
- Promouvoir davantage la biodiversité dans l'espace urbain
- Mettre en place une centrale d'achats pour des économies d'échelle et une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux
- Développer l'offre sportive notamment durant les vacances estivales en lien avec les associations sportives
- Etudier l'ouverture de la piscine Marignac toute l'année
- Intégrer davantage les personnes en situation de handicap
- Renforcer les liens avec les communes voisines afin de permettre des synergies et défendre les intérêts des communes vis-à-vis du canton

Nous avons la chance, pour réaliser ces objectifs ambitieux, de pouvoir compter sur une situation financière saine qu'il s'agira de garantir pour les générations futures.

Nous sommes déterminés à travailler avec vous pour le bien des habitants de notre belle commune.

Vive la Suisse, vive Genève, vive Lancy !

*L'assemblée applaudit.*

**Séance d'installation du 25 août 2015**

M. LORENZINI : je pense qu'il serait important de préciser un point qui a peut-être prêté à confusion au niveau des nominations des membres du Conseil municipal, c'est le dicastère de mon collègue, M. BONFANTI, mais je me permets de le dire. Cela concerne la Fondation Lancy Médias. Le Conseil consultatif de Lancy Médias est un organe qui réunit le nombre de conseillers municipaux représentant les partis au sein du Conseil municipal, ainsi que des membres de la société civile, qui donnent des orientations et qui fait des recommandations quant à la programmation.

Cela n'a rien à voir avec la Fondation Lancy Médias dont les membres devront être nommés par votre Conseil municipal lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Ce sont deux organes différents et complémentaires.

M. FONTAINE : merci de ces précisions, M. LORENZINI.

Nous arrivons en fin de première séance. Je vous propose une petite pause de 15 à 30 minutes avant d'attaquer notre premier Conseil municipal.

La séance est levée à 19h05

**La Secrétaire :**

**Bénédicte MARMY**

**Le Président :**

**Jean FONTAINE**